

fiche pratique

3

RACCORDEMENT À UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

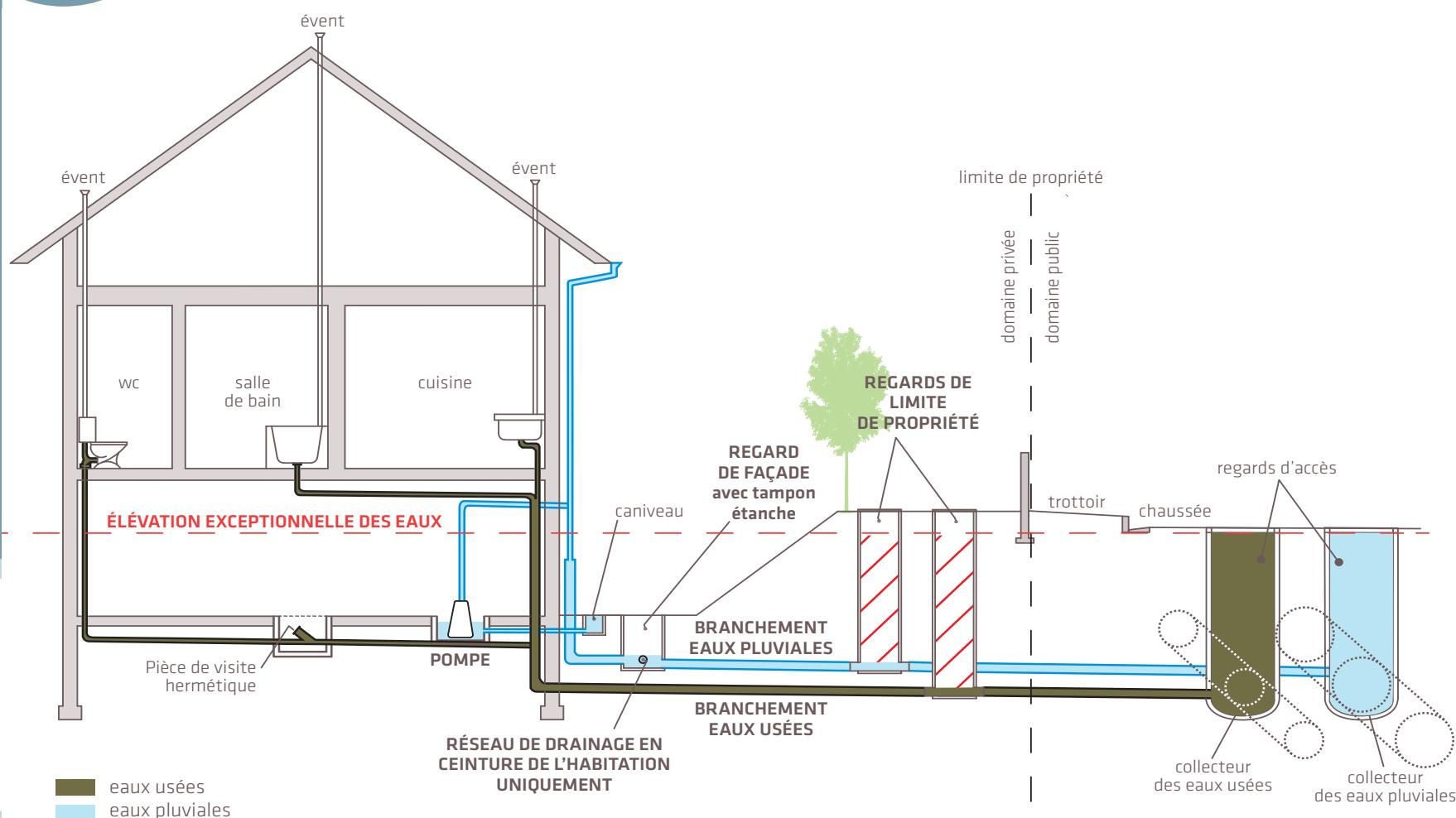
Situation
de l'immeuble
en contrebas
de la voirie

Installation conforme
sans point d'eau en
sous-sol



- > Pas de point d'eau en sous-sol
- > Regard de visite hermétique

} = INSTALLATION CONFORME



Interdiction formelle de raccorder les eaux de drainage sur le collecteur eaux usées ou unitaire